

FLASH

CCRF



2018

06/07/2018

FO l'savoir :

Le spectre de l'autorité unique de la sécurité des aliments réapparaît !

Le Figaro du 5 juillet 2018 a levé le voile sur les conclusions de la commission d'enquête parlementaire LACTALIS ... Et, sans surprise, le rapporteur de la commission plaidera pour *"la création d'une autorité unique de la sécurité alimentaire, rattachée au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation"* !

CCRF-FO avait dénoncé ce grave danger pour l'avenir de la DGCCRF et de ses agents dès son entretien en bilatérale du 13 février avec Mme BEAUMEUNIER (Message CCRF-FO n° 05/2018 du 15 février 2018 - Extrait : *"Mais l'affaire LACTALIS, qui fait ressortir la problématique de la vision d'ensemble du contrôle de la sécurité sanitaire des aliments, pourrait avoir des conséquences graves pour l'avenir de la DGCCRF et de ses agents."*

En effet, nous constatons actuellement diverses orientations tendant à des tentatives de rapprochement des services DGAL et DGCCRF sur le sujet, qui sont particulièrement inquiétantes tant elles ressemblent à des velléités de fusion/absorption, quand il ne s'agit pas de suggérer la création d'une agence regroupant les moyens opérationnels DGCCRF/DGAL !

CCRF-FO a souhaité avoir connaissance de l'évolution de ce dossier et du positionnement de la DGCCRF.

La Directrice Générale a répondu que les délégations demeuraient la piste privilégiée...").

CCRF-FO s'est clairement positionné contre toute intégration des agents de la DGCCRF dans une autorité unique de contrôle, lors de son audition du 24 mai 2018 par la commission d'enquête parlementaire LACTALIS.

Lors de son audition du 14 juin, Bruno LE MAIRE s'est déclaré défavorable à la création d'une Police Nationale de l'Alimentation.

La chasse aux fantômes est donc ouverte (le spectre de l'agence réapparaît à chaque crise sanitaire !).

Mme BEAUMEUNIER a convié les OS de la DGCCRF à une réunion sur les propositions formulées dans le cadre d'Action Publique 2022, le 11 juillet prochain.

CCRF-FO ne manquera pas de faire éclaircir la situation et de porter ses revendications.

Les pistes pour éviter un nouveau scandale Lactalis

Le député Besson-Moreau va proposer la création d'une agence unique de la sécurité alimentaire.

OLIVIA DÉTOYAT @OliviaDer

AGROALIMENTAIRE Alors que l'État a donné mercredi son feu vert à la reprise de la production de poudres de lait infantile (mais pas à sa commercialisation) dans l'usine Lactalis de Craon (Mayenne) touchée en 2017 par un scandale de lait pour bébé contaminé à la salmonelle, les pistes pour éviter un nouveau scandale s'affinent.

Le député Grégory Besson-Moreau (LaREM), rapporteur de l'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur l'affaire de contamination de 36 bébés mi-2017, peaufine les conclusions et préconisations de ce rapport, qui sera présenté 18 juillet.

Après avoir auditionné tous les acteurs, des producteurs aux associations de consommateurs en passant par les distributeurs, les représentants de victimes et Emmanuel Besnier, le très secret patron de Lactalis, le constat est sans appel. « L'erreur originelle vient de Lactalis, mais nous sommes sur un problème de communication sur toute la chaîne. À aucun moment, les crèches, par exemple, n'ont reçu de communication de l'État ou de Lactalis sur les produits rappelés. C'est aberrant », tonne le député.

Pour résoudre ces incohérences, alors que les contrôles sanitaires dépendent de trois ministères (Agriculture, Santé et Économie), le rapport plaidera, selon nos informations, pour la création d'une autorité unique de la sécurité alimentaire.

Rattachée au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, cette police de la sécurité sanitaire aura vocation à devenir la pierre angulaire de la gestion et la communication sur ces crises. Là où chacun des trois ministères compétents travaille sur son propre système d'information, un site et une application uniques gérés par ce

nouveau service pourront, par exemple, faciliter les alertes en cas de problèmes alimentaires.

Blocage attendu à Bercy

Cette proposition de regrouper les compétences rue de Varenne devrait faire grincer des dents à Bercy, où la répression des fraudes (DGCCRF) garde en charge la gestion des alertes sur les produits spéciaux, comme le lait infantile ou les compléments alimentaires.

Consent de l'opposition à venir, le député argue de la création de 900 emplois temps plein promise par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert. Plus de 800 d'entre eux, 20 % des effectifs actuels, viendraient ainsi renforcer les contrôles sanitaires des sites industriels. « Il y a aujourd'hui dans les usines agroalimentaires françaises un contrôle sanitaire de l'État tous les deux ans, c'est loin d'être assez, ajoute le député. Il en faudrait au moins plusieurs par an. Or on le sait, la DGCCRF ne recrutera pas un agent de plus. »

Pas question, pour autant, que l'État se substitue aux devoirs des industriels. Alors que Bercy avait dû intervenir fin 2017 pour ordonner un large rappel de lots douteux, évoquant la « défaillance » de Lactalis, le rapport Besson-Moreau laissera aux fabricants la responsabilité de la qualité des produits qu'ils mettent sur le marché. Il proposera que les autocontrôles positifs des industriels, sur les produits comme sur l'environnement, soient tous transmis à l'État. Mais après une synthèse et un traitement préalable pour mieux juger des causes et de l'étendue du problème, ainsi que des mesures à prendre.

En cas de défaillance, c'est bien à l'industriel d'être « lourdement sanctionné », insiste ainsi le rapporteur Besson-Moreau. À l'inverse, pour les distributeurs qui manqueraient à leurs obligations de retrait rappel, le rapport plaidera pour une meilleure application des sanctions actuelles. Même si celles-ci pourront être renforcées à la marge. « Quand on punit de 1 500 euros un manquement, c'est bien 1 500 euros par produit. Pas par lot », insiste le marcheur.

Autre proposition majeure : rendre obligatoire le QR Code sur les produits mis en rayons, plutôt que le code-barres traditionnel insuffisant pour l'identification et le blocage ciblé des produits en caisse. Pour une enseigne ayant pignon sur rue comme Carrefour, le changement en caisse pour s'adapter à cette technologie impliquerait un investissement de 2 millions d'euros.

Dernier maillon visé par le rapport : l'information des consommateurs. Malgré le durcissement récent sur l'utilisation des données personnelles, le rapporteur veut élargir les possibilités offertes aux entreprises de prévenir leurs clients en cas d'urgence sanitaire. Que ce soit via leurs données personnelles, leurs coordonnées bancaires ou « tout autre moyen qui permet d'entrer en contact avec eux », clôt le député. ■

LE FIGARO jeudi 5 juillet 2018

Syndicat national C.C.R.F

FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Ecuries

75010 PARIS

<https://www.ccrf-force-ouvriere.fr/>



FORCE OUVRIÈRE FO
www.force-ouvriere.fr la force syndicale

